

LE BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

N°1 Mars 2025

Voici le premier numéro de votre bulletin trimestriel sur la ressource en eau et les milieux aquatiques maralpins.

Le Département et le SMIAGE mènent depuis de nombreuses années des actions de suivi et de préservation des hydrosystèmes et souhaitent vous en faire part.

Cette revue d'information est alimentée grâce aux données collectées par différents acteurs de l'eau présents sur le territoire et qui sont centralisées en continu sur la nouvelle plateforme InfoEau06.

Les Alpes-Maritimes comptent plus de 1 200 tronçons de cours d'eau, ruisseaux, vallons, 18 masses d'eau souterraines affleurantes majeures et de nombreuses zones humides. Cette richesse hydrologique, qui nous est commune, est vulnérable et mérite bien son bulletin d'information ! C'est le souhait du président du Département Charles Ange Ginesy, avec la création de l'Observatoire de l'eau.

Bonne lecture

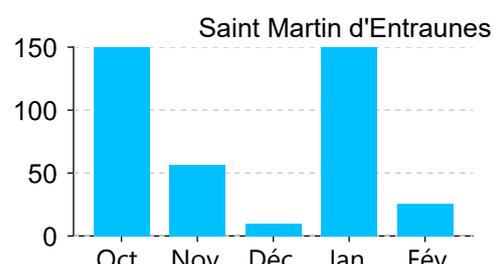
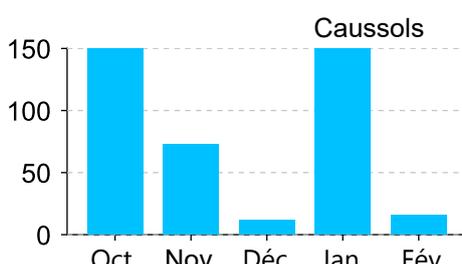
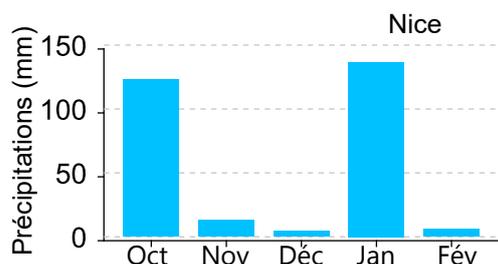


Le Var à Daluis / SMIAGE

Pluviométrie

L'année 2024 a fait suite à deux années particulièrement difficiles avec des sécheresses historiques. A Nice, le déficit pluviométrique annuel était de 53% en 2022 et de 34% en 2023 comparativement à la normale (moyenne des précipitations sur 30 ans).

Le printemps 2024 a été très arrosé avec des mois de février et mars extrêmement pluvieux, cette tendance haute s'est ensuite poursuivie jusqu'en mai. A l'inverse, les mois de juillet et août ont été très secs, en dessous des normales attendues. Les pluies importantes du début d'automne ont permis d'entamer précocement la recharge des nappes. Les mois de septembre et d'octobre ont été marqués par une succession d'épisodes pluvieux intenses, octobre dépassant de loin les valeurs normales attendues ; la fin d'année a ensuite été beaucoup plus sèche. L'année 2025 a commencé par un mois de janvier très pluvieux suivi d'un mois de février sec avec un cumul de 10 mm à Nice, contre 56 mm en moyenne attendu normalement.

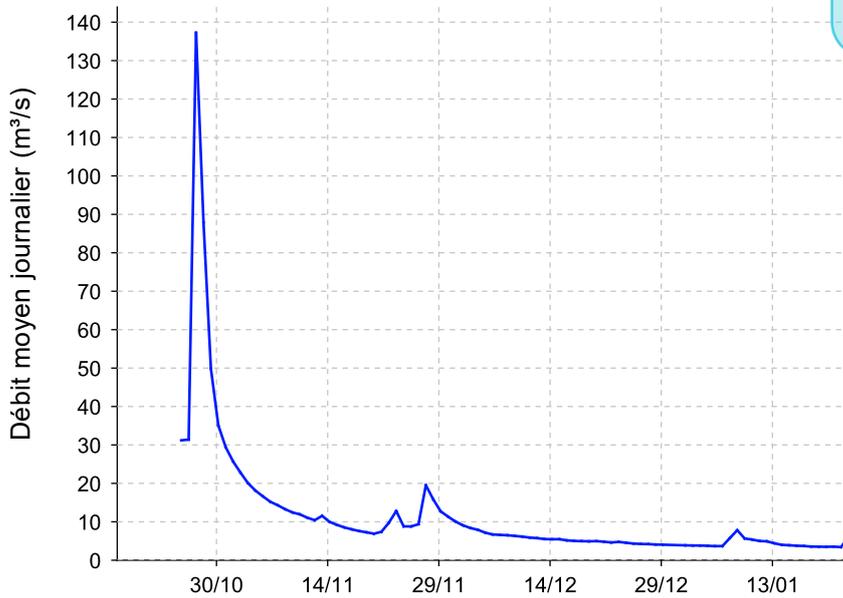


+ d'info sur Info'eau06

Niveau des cours d'eau

Le département a connu plusieurs épisodes méditerranéens durant l'automne 2024, ce qui a généré des crues sur plusieurs cours d'eau. Par exemple, la station hydrométrique du Var à Malaussène (station DREAL) mesure ces variations de hauteur d'eau et montre des hausses de débit durant le mois d'octobre. Les débits sont ensuite revenus à des valeurs conformes durant cette saison hivernale.

Débit - le Var à Malaussène (DREAL)



Les équipes du SMIAGE profitent de ce trimestre d'hiver pour entretenir le parc de stations de suivi du niveau des cours d'eau et réaliser des mesures de débit (jaugeage) sur les stations SMIAGE.



Température des cours d'eau

Dans le cadre du suivi biologique des milieux aquatiques, le SMIAGE suit également la température de certains cours d'eau. La température est effectivement un facteur physique prépondérant qui conditionne la vie aquatique des cours d'eau. Plusieurs sondes thermiques ont été installées sur les cours d'eau du territoire, notamment sur l'Esteron avec la station de Soleihas. Les mesures de cette station ont montré une amplitude thermique d'environ 16°C durant l'année 2024.

La température journalière à la station de Soleihas sur l'Esteron sur l'année 2024-2025



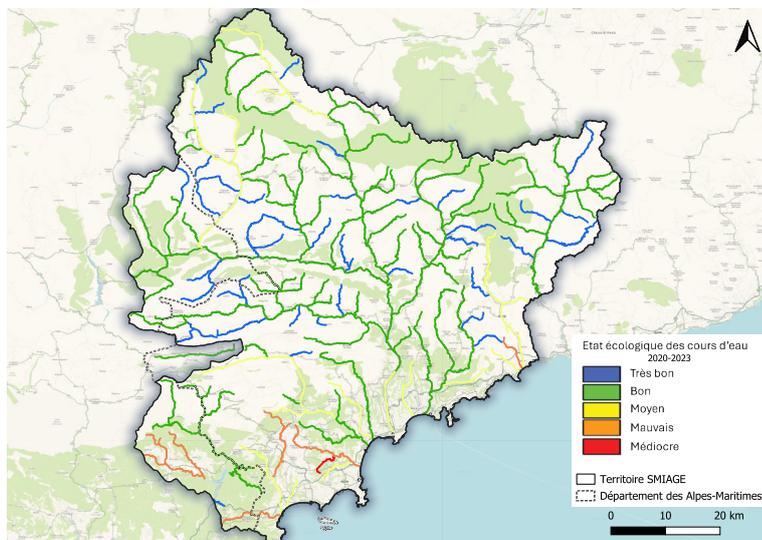
+ d'info sur Info'eau06

Milieux et biodiversité

L'état écologique des cours d'eau maralpins

La qualité d'une rivière peut être définie par la qualité de l'eau, la qualité de ses habitats et la vie aquatique qu'elle abrite. La qualité des milieux d'eau douce se mesure à l'échelle nationale par ce que l'on appelle l'Etat Ecologique.

Les rivières alpines présentent souvent une qualité d'eau exceptionnelle mais des conditions de vie très exigeantes qui induisent le développement d'une faune spécifique mais peu diversifiée. A l'inverse, les cours d'eau côtiers abritent une faune et une flore beaucoup plus diversifiées mais généralement moins sensibles. La majorité des cours d'eau maralpins sont en Bon (48 %), voire Très Bon état écologique (26%).



Le SMIAGE dispose d'une quarantaine de stations suivies régulièrement, réparties sur l'ensemble du territoire et qui complètent les stations des autres partenaires (OFB, DREAL). Les stations du SMIAGE ont donc été sélectionnées sur des secteurs à proximité de sources potentielles de pollution ou bien ne comportant aucune station partenaire.

Le SMIAGE analyse trois paramètres pour définir cet état écologique :

- 💧 La qualité d'eau : analyses physico-chimiques et bactériologiques (pH, acidité, matières azotées ou phosphorées, température de l'eau, bactéries fécales, etc.).
- 🐛 Les macro-invertébrés aquatiques (insectes, crustacés, mollusques, etc.).
- 🌿 Les diatomées (micro-algues se fixant aux pierres).

Chacun de ces paramètres est confronté à des seuils de qualité permettant de classer les résultats en plusieurs catégories allant du "Très bon" état à "Mauvais" état. Le paramètre contenant la plus mauvaise note, parmi tous les paramètres analysés, est celui qui définit l'état écologique global de la station (voir un exemple dans le tableau ci-dessous).

Etat qualité de l'eau	Etat macro-invertébrés	Etat diatomées	Etat écologique
Très bon	Très bon	Moyen	Moyen
Bon	Très bon	Bon	Bon
Médiocre	Très bon	Très bon	Médiocre



Les équipes du SMIAGE réalisent tout au long de l'année divers suivis sur la qualité des rivières de notre territoire.

Niveau des nappes

Le niveau d'eau dans une nappe phréatique peut être qualifié en fonction de son niveau moyen selon des classes de couleurs. Le calcul de cet indicateur nécessite 10 ans de données, faisant de lui un indice fiable pour évaluer l'état quantitatif des nappes phréatiques du département.

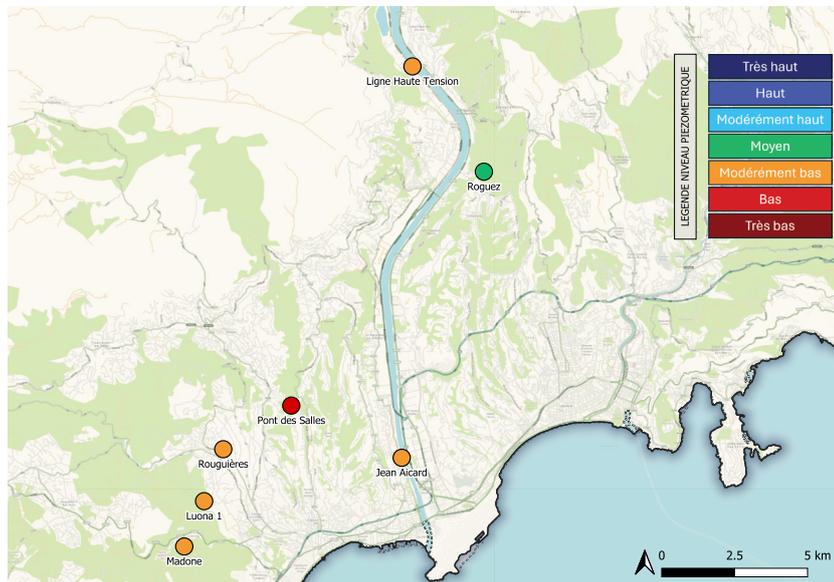
Les précipitations importantes de 2024 ont participé à la recharge partielle des nappes, suite aux forts déficits cumulés 2022 - 2023.

Une hausse des niveaux est constatée en octobre sur l'ensemble des nappes alluviales et profondes du territoire. Cependant, fin 2024 plusieurs secteurs étaient de nouveau sous les niveaux moyens et en diminution.

Grâce aux pluies du mois de janvier 2025, les niveaux ont montré une hausse temporaire. **La vigilance s'impose suite à une recharge partielle des nappes** et à une pluviométrie en février assez faible, confirmant une période de recharge hydrologique particulièrement variable.

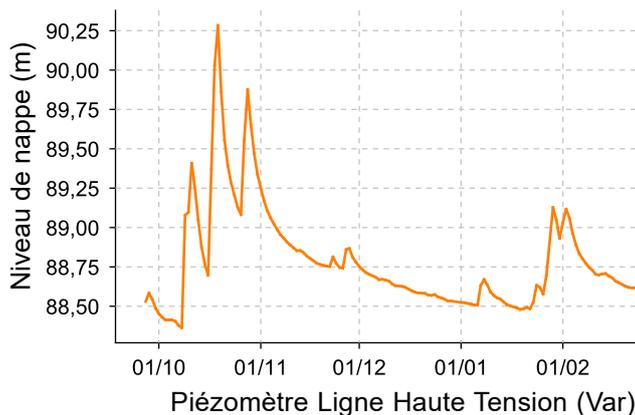
Les stations piézométriques présentées dans ce bulletin sont celles de Rouguières, de Pont des Salles et de Ligne Haute-Tension. Situées sur les bassins versants du Loup, de la Cagne et du Var, elles permettent de suivre l'évolution des nappes phréatiques durant ces derniers mois.

Situation au 7 mars 2025

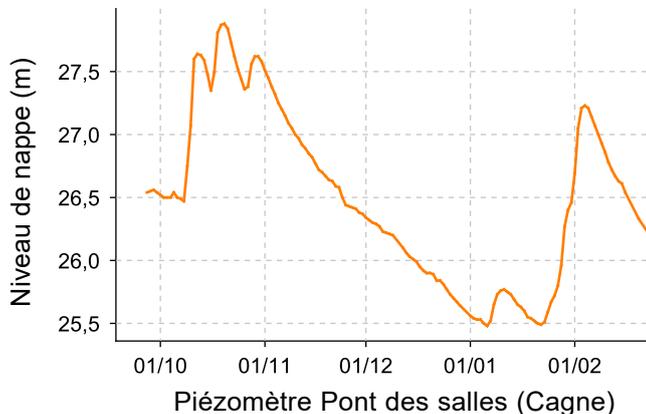
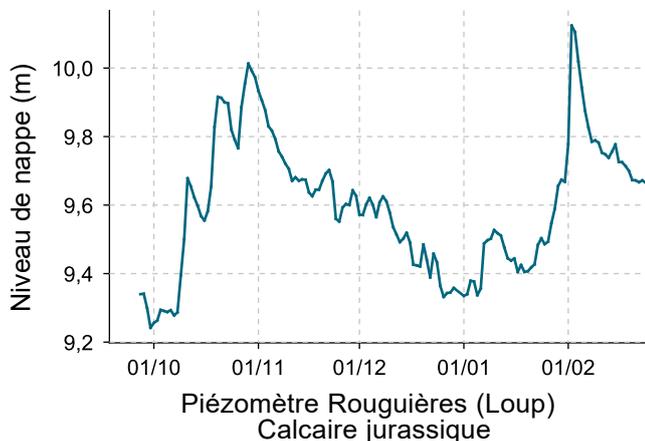


Les équipes du SMIAGE réalisent tous les trois mois une campagne de vérification des sondes piézométriques.

Nappes alluviales



Nappes profondes



+ d'info sur Info'eau06

Les actualités



Cliquez ici pour retrouver les dernières actualités du SMIAGE

Premier forum de la Chaire partenariale : "L'eau dans les territoires des Alpes-Maritimes"

Le 4 décembre 2024, l'Université Côte d'Azur et le Département des Alpes-Maritimes ont organisé le premier Forum de la Chaire Partenariale "L'Eau dans les Territoires des Alpes-Maritimes". Cet événement a réuni chercheurs, collectivités, entreprises et institutions pour débattre des enjeux et des besoins en connaissance scientifique pour relever les défis de l'eau dans les Alpes-Maritimes.

Le 1er COFIL de la Chaire de l'Eau aura lieu le 15 juillet prochain.



Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Ce bulletin a été élaboré par les équipes du SMIAGE. Les données présentées dans ce bulletin proviennent du SMIAGE, de l'Office Français de la Biodiversité, de MétéoFrance, de la Fédération de pêche 06, de la DREAL, de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée, avec le soutien financier du Département des Alpes-Maritimes, de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et de la région SUD.



Les canaux d'irrigation dans les Alpes-Maritimes

Les canaux d'irrigation ont permis d'acheminer l'eau depuis des siècles pour le développement des activités humaines où cette ressource vitale manquait. Ces ouvrages constituent un patrimoine important et représentent les pratiques ancestrales d'irrigation qui ont façonné notre territoire et nos usages agricoles.



L'Observatoire de l'eau, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture 06, a lancé en 2024 une étude sur les canaux d'irrigation présents sur le moyen et haut-pays. Cette étude vise à approfondir les connaissances sur les usages de l'eau et les pratiques d'irrigation au sein du département.

Etude sur les zones humides du département

Les zones humides sont des espaces de transition entre les milieux terrestres et aquatiques, représentant ainsi des habitats cruciaux pour les espèces qui y sont inféodées (amphibiens, odonates, flore hygrophile).



Malgré les nombreux bénéfices écosystémiques qu'elles apportent, les zones humides sont en déclin, en particulier sur le pourtour méditerranéen. Il est ainsi primordial d'intégrer leur préservation aux stratégies de gestion et de développement du territoire. Dans ce contexte, le SMIAGE, en collaboration avec le CEN PACA, a entrepris la réalisation du Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides. L'étude, en cours de finalisation, pourra servir d'appui à toutes initiatives visant la préservation des zones humides sur le territoire maralpin.